Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 14 juin 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 4, 5 et 6 juin 2018

2018 V. 282 Vœu relatif au projet de Centre d'archives LGBTQI+.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant le travail mené par un collectif d'associations et de lesbiennes, gays, bi·e·s, trans*, queers et intersexes constitué en septembre 2017 pour la construction du projet d'un Centre d'archives LGBT ;

Considérant le vote d'un amendement au budget primitif 2018, sur proposition du groupe des élu-es écologistes de Paris, demandant « la mise à disposition, dès 2018, d'un local temporaire en attente de la mise à disposition du lieu déjà annoncé, en plus du box de stockage, pour permettre au collectif Archives LGBTQI de commencer à travailler, ainsi qu'une aide de 10 000 euros à la structuration du collectif, la subvention étant portée par une association désignée par le collectif » ;

Considérant la communication sur la stratégie LGBTQI+ de Paris présentée à ce conseil : « Les associations sont actuellement en train de discuter pour que l'une d'entre elles puisse porter un projet soutenu par l'ensemble des communautés LGBTQI+. En juillet si cette démarche n'a pas permis d'obtenir un consensus autour d'une association, nous lancerons un appel à projet pour que tous les acteurs intéressés par ce sujet puissent proposer une organisation et des modalités de réalisation de ce Centre d'Archives et des Mémoires LGBTQI+ » ;

Considérant que le projet d'un centre d'archives du mouvement et de la mémoire LGBTQI à Paris a fait l'objet de nombreuses discussions depuis près de quinze ans, mais n'a pu aboutir faute de consensus entre les collectifs et associations et la Ville de Paris ;

Considérant la nécessité pour l'ensemble des acteurs associatifs et citoyens impliqués dans ce projet de trouver des modalités partagées de gouvernance et de pilotage du futur centre des archives, qui intègrent l'ensemble des représentant-e-s de la communauté militante et associative LGBTQI+ ;

Aussi, sur proposition de David Belliard et des élu.e.s du groupe Ecologiste de Paris (GEP),

Émet le vœu :

- Que la Ville de Paris favorise le dialogue entre l'ensemble des acteurs et actrices du milieu associatif et militant LGBTQI+ afin que celles et ceux qui le souhaitent puissent être intégrés dans les meilleures conditions dans la future gouvernance du centre des archives,

- Que la Ville de Paris exécute le versement de la subvention votée au budget primitif 2018 au collectif constitué dès que l'ensemble des parties prenantes du projet en seront adhérentes sur la base d'une gouvernance partagée,

- Que la Ville de Paris mette à disposition un local temporaire pour que le centre des archives puisse commencer ses travaux dans les meilleures conditions possibles.